

Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

BULLETIN

323, RUE CHAPEL · OTTAWA, ON K1N 7Z2
Téléphone : 613-594-3196 · Télécopieur: 613-594-9375
ccaac@istar.ca · www.childcareadvocacy.ca

**PRINTEMPS
2004**

Mot de la présidente

Le budget fédéral, présenté en mars dernier, s'est révélé décevant pour l'ACPSGE qui avait pressé le gouvernement Martin de tenir ses promesses, de rester fidèle à sa rhétorique en matière de services éducatifs et de garde à l'enfance et de mettre de l'avant un plan d'action plus concret. Nous espérons aussi que le gouvernement fédéral allait assortir les transferts aux provinces et territoires de conditions indispensables et accorder un financement qui tienne compte des besoins des enfants et des familles.

Loin de satisfaire à nos attentes, le budget ne prévoit qu'une légère augmentation des sommes déjà engagées, soit 150 millions de dollars additionnels pour les années 2004-2005 et 2005-2006. Le gouvernement soutient que ce nouvel argent permettra de créer jusqu'à 48 000 nouvelles places en services de garde ou d'assurer jusqu'à 70 000 places entièrement subventionnées par l'État. Mais selon notre analyse, ces chiffres sont loin d'être aussi encourageants. Seulement 19 000 places entièrement subventionnées seraient créées si les gouvernements provinciaux et territoriaux attribuaient la totalité des transferts fédéraux à rendre les services de garde plus abordables ou à créer de nouvelles places – en excluant les frais de démarrage et les coûts d'investissement. (Visitez notre site Web www.childcareadvocacy.ca et consultez notre communiqué de presse du 25 mars pour une analyse détaillée du budget du point de vue des services de garde.)

Mais, pire encore, les chiffres de ce budget reflètent une nette diminution des dépenses fédérales en matière de services de garde par rapport aux budgets des dix dernières années. À la fin de son « plan de bonification » quinquennal, le gouvernement fédéral dépensera pour la garde d'enfants approximativement les mêmes sommes qu'en 1996, année où le ministre des Finances Paul Martin abolissait le Régime d'assurance publique du Canada (un programme de sécurité sociale pancanadien) pour le remplacer par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, un mécanisme de financement global.

Pour en finir avec le budget, disons « qu'assurer à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie et des chances égales au cours de leur petite enfance devrait être l'héritage fondamental laissé par les Canadiennes et Canadiens aux générations futures ».

Même s'il y en a peu, il y a de l'argent neuf et l'Entente multilatérale est un poste budgétaire du budget fédéral – une bataille livrée et gagnée par les défenseurs des services de garde du Canada. Plus que jamais, les militantes et militants de toutes les provinces et territoires doivent ouvrir l'œil et surveiller les services de garde à l'enfance. Ils doivent :

- tenir les gouvernements provinciaux et territoriaux responsables de leur engagement et vérifier qu'ils investissent bien les fonds fédéraux dans des services de garde de bonne qualité, détenteurs de permis et réglementés.
- s'assurer que les provinces et les territoires investissent leur propre argent dans les services de garde et qu'ils ne se défilent pas en se servant uniquement des fonds fédéraux.
- pousser les gouvernements provinciaux et territoriaux à réclamer du fédéral plus de financement pour les services de garde.

De plus, les militantes et les militants devront mettre tous les candidats et candidates à l'élection fédérale sur la sellette et exiger d'eux qu'ils clarifient le programme de leur parti et leur position en matière de services de garde.

Nous vous invitons à informer l'ACPSGE des activités que vous avez planifiées dans votre région et à nous dire comment nous pourrions vous aider dans vos actions militantes. Écrivez-nous (info@childcareadvocacy.ca) ou communiquez avec la représentante de l'ACPSGE de votre province/territoire. J'invite aussi tous nos membres à visiter notre site Web et à s'inscrire sur notre liste d'envoi. Vous

recevrez par courriel nos dernières nouvelles, des détails sur nos campagnes et le calendrier des événements importants à venir.

Il est plus important que jamais auparavant, maintenant que le gouvernement fédéral s'est engagé à financer les services de garde – quoique bien modestement – de se doter d'un réseau pancanadien de surveillance des services de garde. Nous, militants et militantes du pays, sommes ce réseau. Et ce que l'on peut affirmer c'est que nous ne lâcherons pas tant et aussi longtemps que tous les enfants au Canada n'auront pas accès à un système universel de services de garde inclusifs, de bonne qualité et sans but lucratif.

À propos des élections fédérales

Comme j'écris ces lignes, des rumeurs planent à propos du déclenchement des élections fédérales. Peu importe la date fixée, l'ACPSGE a bien l'intention de faire des services de garde un enjeu électoral clé dans toutes les régions du pays. Surveillez notre site Web, vous y trouverez bientôt une trousse d'éducation populaire et de la documentation en vue des élections

Les consultations SOS : un succès!

Le document de réflexion de l'ACPSGE *Comprendre et résoudre la crise des services de garde à l'enfance : des avenues pour progresser* a suscité d'intéressantes et vives discussions sur les façons dont le Canada pourrait mettre en place un système de services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité et sur les composantes de ce système. Les consultations démontrent que la population se préoccupe véritablement des orientations du Canada en matière de services de garde. Assurer à tous les enfants le meilleur départ dans la vie possible est un principe fondamental auquel tout le monde souscrit et tient. Vous trouverez d'autres informations à propos de ces consultations plus loin dans ce bulletin. Les résultats de ces consultations permettront à l'ACPSGE de formuler des demandes d'actions gouvernementales spécifiques et réalistes afin d'assurer à tous les enfants un service de garde de bonne qualité et subventionné par l'État.

Christine McLean
Présidente de l'ACPSGE

Des discussions dynamiques et ressourçantes!

Enthousiasme; passionnant; débats sérieux et stimulants. Ce sont quelques-unes des expressions employées par les membres de l'ACPSGE pour décrire leur expérience dans le cadre de la consultation pancanadienne autour du document *Comprendre et résoudre la crise des services de garde à l'enfance : des avenues pour progresser*.

Plus de 400 exemplaires du document de réflexion ont été distribués par la poste, sans compter les versions électroniques consultées en ligne et téléchargées. Au début du mois de mars, neuf consultations avaient eu lieu dans les provinces de Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Ontario, Manitoba et Colombie-Britannique et d'autres personnes avaient participé au débat en ligne. Au moins neuf autres consultations sont prévues avant la date butoir qui met fin à la démarche de consultation.

Le document de réflexion s'est intéressé à huit leçons politiques tirées d'une étude sur les services éducatifs et de garde à l'enfance, réalisée dans douze pays de l'OCDE et ayant duré quatre ans. Le document présente des orientations politiques et pose des questions dans le but de combler des lacunes et d'identifier des priorités.

La conseillère au projet SOS, Kerry McCuaig, a déclaré que les premières réactions des participantes et participants avaient été positives dans l'ensemble. Les gens ont souligné avoir aimé et profité de l'expérience. Il y a eu beaucoup de suggestions à propos de la nécessité de faire plus pour améliorer les relations fédérales, provinciales et territoriales et on a soulevé le fait qu'il faudrait également répondre aux besoins de garde des enfants d'âge scolaire.

Les consultations visaient d'abord et avant tout à aider l'ACPSGE dans l'élaboration d'un plan d'action stratégique et détaillé en matière de services de garde s'étendant sur une période de dix à quinze ans. Mais elles visaient également à encourager les militantes et militants et d'autres groupes à discuter ensemble de politiques en matière de services de garde afin de renforcer les capacités du milieu et d'aider les militantes à élaborer leurs positions régionales. Jusqu'à présent, tout donne à penser que cet objectif sera effectivement atteint.

Surveillez le site Web de l'ACPSGE pour savoir quand le rapport final sur la consultation sera diffusé.

Survол pancanadien

Comment faire pour que les services de garde à l'enfance progressent au Canada? Il faut de l'engagement (et de l'endurance!) de la part des militantes et des militants de l'ensemble du Canada. Certaines régions ont connu des avancées modestes, mais pour la plupart, la lutte continue. L'exercice du survол pancanadien nous permet de constater que, sans la vigilance des militantes et des militants, la crise des services de garde à l'enfance au Canada pourrait s'aggraver.

D'abord, quelques mauvaises nouvelles :

- À Terre-Neuve et Labrador, plus de 70 % des enfants gardés ont recours à un service de garde non réglementé. Il est encore bien difficile de trouver un service de garde régi pour un nourrisson (aucun à l'extérieur de St. John's).
- Des garderies en Nouvelle-Écosse ferment leurs portes : les subventions de fonctionnement n'ont pas augmenté depuis les cinq dernières années mais les coûts sont à la hausse.
- Le financement pour développer de nouvelles places en services de garde au Québec sera principalement versé au secteur commercial; et les frais de garde sont passés de 5 \$ à 7 \$.
- En Ontario, l'unique annonce portant sur les services de garde depuis l'élection du gouvernement Libéral a été la création d'un nouveau ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Prétendant le déficit, aucune stratégie pour les services de garde n'a encore été rendue publique.
- Les services de garde en Saskatchewan restent fragmentés et souffrent d'un manque cruel de fonds. Les militantes et les militants se demandent : « Mais où sont donc passés les fonds de l'Entente multilatérale? ».
- En Alberta, on explore des solutions de rechange pour les familles vivant dans des régions qui sont à court de services de garde réglementés ou qui ont besoin de faire garder leurs enfants en dehors des heures usuelles. Le projet KinCare offre aux parents admissibles qui ont recours à un membre de leur famille pour garder leurs enfants la possibilité de bénéficier du programme

L'AGA 2004,

un rendez-vous à ne pas manquer!

Le vendredi 25 juin 2004 de 19 h à 21 h
à l'hôtel Les Suites, 130 Besserer, Ottawa.

Le Conseil d'administration et le Conseil des défenseurs des services de garde vous convient à l'assemblée générale annuelle de l'ACPSGE. Nous parlerons des résultats de nos consultations pancanadiennes autour du document *Comprendre et résoudre la crise des services de garde à l'enfance* et de l'état actuel des services de garde au Canada. Profitez de l'occasion pour rencontrer des militantes et des militants de toutes les régions du pays!

Des rafraîchissements seront servis.

provincial d'aide financière. Depuis sa création, trente familles du centre de l'Alberta ont profité de ce projet pilote.

- En 2002-2003, le gouvernement de la Colombie-Britannique a diminué de 23 millions de dollars les subventions pour frais de garde destinées aux parents à revenu faible et modeste alors qu'il a encaissé 50 millions en vertu de l'Entente sur le développement de la petite enfance.
- Au Canada, les politiques en matière de services de garde demeurent insensibles aux besoins des familles et des enfants des régions rurales et éloignées. Les enfants ayant des besoins particuliers n'ont pas encore accès à des services de garde intégrés.

Enfin, quelques aspects positifs :

- L'association des services de garde du Yukon a terminé ses consultations en vue d'élaborer un plan stratégique s'étalant sur quatre ans. Le gouvernement a versé des sommes additionnelles pour bonifier les salaires des éducatrices, et on s'attend à plus avec le dépôt du budget en mars 2004. (Nota : dans le budget de mars, on annonçait 675 000 \$ pour bonifier les salaires des travailleuses.)

Les activités de l'ACPSGE sont rendues possibles grâce au financement de Condition féminine Canada (Programme de promotion de la femme) et le Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada.

- En Saskatchewan, des travailleuses en services de garde, des militantes et des parents ont tout récemment orchestré un coup médiatique. Ils ont invité des députés provinciaux à visiter une garderie de Saskatoon et les ont pressés de se prononcer publiquement sur la question du financement. Ces derniers se sont engagés à rencontrer le Premier ministre et la Ministre des Services sociaux pour discuter du dossier des services de garde.
- Le gouvernement du Manitoba a utilisé la presque totalité des fonds provenant de l'Entente sur le développement de la petite enfance pour soutenir les services de garde de la province. Le Manitoba's Government Employees Union poursuit son travail de syndicalisation auprès des travailleuses en garderie et veut forcer le gouvernement à engager des négociations à titre d'employeur.
- Le conseil consultatif du statut de la femme du Nouveau-Brunswick travaille depuis un certain temps avec les services de garde et tout dernièrement, la ministre de la condition féminine a accepté de discuter d'un plan d'action à long terme pour les services de garde.
- En Nouvelle-Écosse, certains des fonds alloués en vertu de l'Entente sur le développement de la petite enfance ont servi à la délivrance de permis. Grâce à un fonds de consolidation, un plus grand nombre d'éducatrices sont demeurées dans le domaine.
- À l'occasion d'une réunion avec des militantes et des militants, le Premier ministre de Terre-Neuve et Labrador, Danny Williams, s'est engagé à mettre les services de garde à l'avant plan de ses préoccupations lors de sa prochaine rencontre avec le Premier ministre Paul Martin.
- Le gouvernement fédéral parraine un projet d'une durée de quatre ans qui examinera les changements de politiques requis au fédéral et au provincial pour soutenir le développement de services de garde intégrés en région rurale.

Le survol pancanadien est une activité régulière des rencontres du Conseil des défenseurs des services de garde de l'ACPSGE. Tous les membres font part des bonnes et des mauvaises nouvelles pour leur région. Ceci est une version très condensée des rapports soumis à la rencontre de mars 2004.

Voix de parents continue à se faire entendre

Au cours des derniers mois, impossible de faire taire Voix de parents. Le projet a reçu du financement sur trois mois (janvier, février et mars) pour « Renforcer le réseau » et permettre aux parents de se faire entendre sur les questions d'universalité et de qualité des services de garde lors des consultations SOS de l'ACPSGE. C'est d'ailleurs ce à quoi se sont consacrées les représentantes des parents dans leur région respective. De plus, grâce à ce financement, nous avons préparé une trousse documentaire sur l'examen thématique des services de garde, réalisé l'OCDE; nous avons également entretenu notre site Web; et nous avons produit des feuillets d'information.

Voix de parents est vraiment utile pour les parents qui souhaitent militer en faveur des services de garde. Nous produisons et diffusons des outils et des ressources pratiques à l'intention de personnes qui n'ont pas beaucoup de temps à investir mais qui veulent participer au mouvement. Le réseau virtuel s'élargit constamment et notre liste d'envoi est en pleine expansion. Le site Web (vous pouvez vous y rendre en passant par le site de l'ACPSGE ou au www.parentvoices.ca) est riche de matériel pédagogique, de nouvelles et de rapports. La Trousse documentaire, qui en est à sa deuxième impression, est un outil d'information irremplaçable et incomparable sur les stratégies et la marche

à suivre pour mener à bien nos actions militantes. (Pour recevoir votre exemplaire, écrivez à info@parentvoices.ca.)

À en juger par les rapports que les représentantes de Voix de parents ont déposés en mars dernier lors de la réunion du Conseil des défenseurs des services de garde, les parents se font entendre haut et fort dans les débats entourant les services de garde. En effet, ils ont déposé des mémoires lors des consultations budgétaires provinciales et fédérales, participé à l'envoi de la lettre « Mémo à M. Martin », exercé des pressions auprès de leurs Premiers ministres et députés, lancé des campagnes de promotion des services de garde à l'échelle provinciale et participé aux consultations SOS pour faire connaître leur point de vue et leurs commentaires.

« L'expérience s'avère incroyable, selon Dianne Goldberg, consultante pour Voix de parents. Les parents sont des militants très avertis. Ils ont enrichi l'ACPSGE de leur perspective et contribué à renforcer le mouvement en faveur des services de garde au Canada. »

« *Voix de parents : établir le bien-fondé des services de garde à l'enfance* » est un projet subventionné par le Programme de partenariats pour le développement social du gouvernement du Canada.